PORTES DE LA CREUSE
en marche

La lettre N°4

LETTRE D'INFORMATION 2018
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

ACTUS EN BREF / 2

Analyse financière
Zone d'activités et développement économique
Mangeons local
Piste d'entraînement pour chevaux à Nouziers
Groupe Scolaire de Moutier-Malcard
Randonnée
Tour du Limousin

SANTÉ ET FPU / 3

Le projet de santé des Portes de la Creuse
FPU : Fiscalité professionnelle unique

TIERS-LIEU / 4 & 5

Le Chai, lieu de rencontres, d'échanges
et d'expérimentation

JEUNESSE / 6

Petite enfance ; ALSH ; Squat' Ados

SPORT & NATURE / 7

Une communauté de communes sportive !
L'aménagement du plan d'eau à Châtelus-Malvaleix
Inauguration à Champsanglard

DÉCHETS/HABITAT / 8

Tarification Incitative
Des aides pour améliorer votre logement...

EDITO

Il y a un an, nous nous réjouissions que le schéma départemental respecte notre volonté de rester à 17 communes sans fusion avec les territoires voisins. Cette conviction s'appuie sur une vision de proximité avec nos administrés, rendant notre intercommunalité réactive aux initiatives locales tout en restant capable de mener des projets structurants.

Or, les communes de Genouillac et de Tercillat ont exprimé leur souhait de rejoindre une intercommunalité plus grande.

Malgré la lourdeur de ces débats de clochers, la communauté de communes offre aux habitants des services de qualité et mène des projets d'envergure : ouverture du tiers-lieu, extension du complexe sportif et création d'un nouveau bâtiment pour la micro-crèche.

Dans toutes nos actions et nos projets, notre objectif est de bien vivre sur notre territoire : chez nous, nous devons pouvoir grandir, travailler, se divertir, vieillir... que l'on soit natif d'ici, que l'on vienne passer quelques jours ou que l'on décide de s'installer dans nos villages.

Ce territoire ne vit pas pour ses représentants mais pour ses habitants, c'est pourquoi nous souhaitons donc à chacun d'eux une très belle année 2018.

La Présidente et les Vice-Présidents : Sylvie MARTIN, Philippe CHAVANT, Marie-France BERTRAND, Jean-François BOUCHET, Roger LANGLOIS, Benoît REIX.

Coordonnées

Communauté de Communes
Portes de la Creuse en Marche
1 rue des Violettes – 23350 GENOUILLAC
Email : portesdelacreuse@orange.fr

Vous avez une question, une idée, contactez-nous au 05 55 80 88 01.

Directrice de la publication : Sylvie MARTIN. Rédaction : Elus et équipe de la CCPCM. Conception réalisation : XXI communication Montluçon. Photos : DR - ©Adobe Stock. Dépôt légal à parution - ISSN 2425-6773.

ACTUS EN BREF

ANALYSE FINANCIÈRE

La Communauté de communes souhaite analyser finement sa situation financière. C'est pourquoi une mission a été confiée à M. Damien Christiany pour analyser en termes de rétrospective et de prospective la situation financière de la Communauté de communes.

L'objet de cette étude est aussi d'analyser les conséquences d'un passage à la fiscalité professionnelle unique.

Les conseillers communautaires ont souhaité faire bénéficier les communes membres de cette analyse partant du principe qu'un des ingrédients pour bien travailler ensemble était de bien connaître la situation financière de chacun !

MANGEONS LOCAL

La comcom s'est engagée pour améliorer l'approvisionnement local dans les assiettes des enfants de l'école du groupe scolaire Marcel Richard à Moutier-Malcard, dont elle a la compétence.

Nous participons à une opération conjointe avec la communauté d'agglomération pour travailler avec des producteurs locaux, accompagner les cantiniers dans cette initiative et réduire le gaspillage alimentaire. Une rencontre a été organisée entre les élus, les parents et l'équipe enseignante dans le cadre du 1er forum départemental Mangeons Local.

GROUPE SCOLAIRE DE MOUTIER-MALCARD

Le numérique est maintenant au cœur de la classe des grands avec un Vidéoprojecteur Interactif.

Le coût de l'équipement et de l'installation est de 2 290 € HT, la comcom a bénéficié d'une aide de l'État à hauteur de 70 %.

ZONE D'ACTIVITÉS ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La comcom possède encore des surfaces disponibles à Genouillac au prix de 4 € le m². Si vous souhaitez créer ou développer un projet économique, n'hésitez pas à nous contacter.

CRÉATION D'UNE PISTE D'ENTRAÎNEMENT POUR CHEVAUX SUR LA COMMUNE DE NOUZIERS

La création d'une piste d'entraînement est à l'étude. Le but du projet est d'offrir aux éleveurs, entraîneurs et particuliers un lieu sécurisé pour l'entraînement de leurs chevaux. Un tel équipement n'existe pas en Creuse et représente une réelle opportunité de faire connaître et développer notre territoire.

En janvier 2018 débutera une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création de cette piste d'entraînement pour chevaux au galop. Cette analyse sera réalisée par un bureau d'étude spécialisé. Elle permettra de déterminer la faisabilité et la viabilité de ce projet sur le territoire de la Communauté de Communes Portes de la Creuse.

RANDONNÉE

L'ensemble du territoire est couvert par 32 circuits reliant les 17 communes et permettant de randonner sur 375 km de chemins balisés et entretenus. N'hésitez pas à vous procurer des topo-guides gratuits dans vos mairies ou à la comcom et à vous balader virtuellement sur www.rando-portesdelacreuse.com

TOUR DU LIMOUSIN

Le 15 août 2018, le tour du Limousin traversera notre territoire en commençant par Champsanglard, pour une arrivée à Bonnat, sur la place du champ de foire.

Nos 17 communes seront donc traversées. Réservez un bon accueil à cette course cycliste nationale.

RESTONS connectés

Suivez les actualités de la comcom sur notre site internet www.portesdelacreuse.fr et sur notre page facebook **Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche**

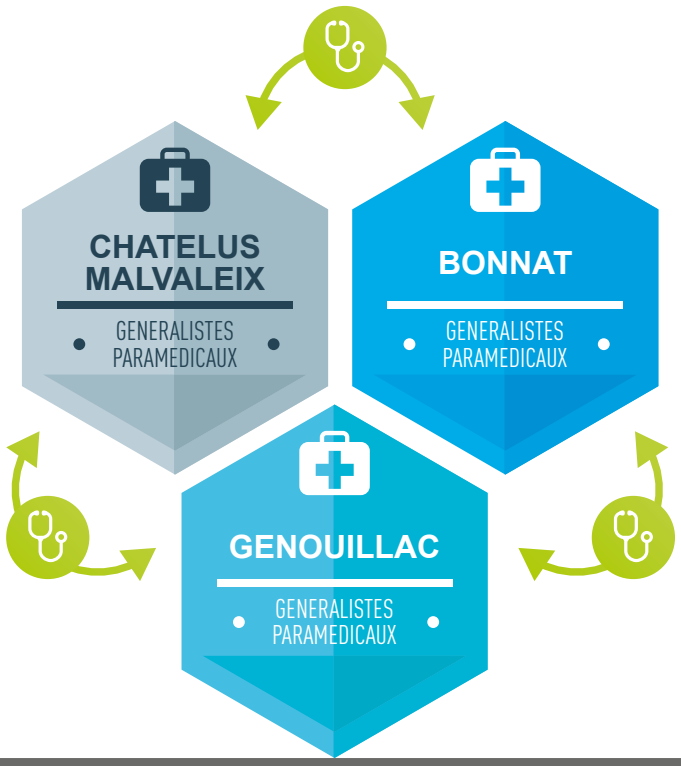

LE PROJET DE SANTÉ DES PORTES DE LA CREUSE

En 2016, à l'unanimité, les élus approuvaient le fruit du travail de la commission santé de la comcom s'appuyant sur un double constat :

- les 3 bourgs centre de la comcom ayant actuellement une offre de santé (médecin et pharmacien), ne souhaitent pas regrouper l'offre dans une seule commune
- les médecins généralistes actuellement présents sur le territoire ne souhaitent pas intégrer une structure collective unique.

Le projet retenu est donc de créer un réseau de santé à l'image de ce qui se pratique dans d'autres territoires comme sur le plateau de Millevaches ou ailleurs en France. Concrètement, il s'agit de créer trois sites santé : Bonnat, Châtelus-Malvaleix et Genouillac. Ainsi une offre de santé est maintenue dans chaque bourg centre, au plus près de la population où les praticiens travaillent en réseau (partage de données et d'expériences).

Pour favoriser l'installation de futurs médecins généralistes, les élus ont mis en place une bourse d'études. À ce jour un premier contrat a été signé, mais les élus cherchent d'autres étudiants.

Les 3 communes portant un site santé recevront un fonds de concours exceptionnel de la communauté de communes de 90 000 €.

GENOUILLAC PARTIE PRENANTE DU PROJET !

En effet, la première des communes à bâtir son site santé a été Genouillac en réhabilitant un bâtiment pour héberger les services des soins infirmiers à domicile, le cabinet d'infirmiers libéraux et deux cabinets médicaux dans l'attente d'installation de professionnels. Ce site santé a été inauguré le 2 septembre 2017. Depuis, une ostéopathe s'est installée.

Coût de l'opération : 347 883,48 € HT.
Financements : 90 000 € ComCom Portes de la Creuse, 83 390,35 € de l'État, 4 855,21 € Total Prim'3E, 169 637,92 € commune de Genouillac.

La comcom recherche des étudiants en médecine intéressés pour venir s'installer sur notre territoire en échange d'une bourse, parlez-en autour de vous.

FISCALITÉ PROFESSIONNELLE UNIQUE

Les élus ont décidé de mettre en place la fiscalité professionnelle unique à partir du 1er janvier 2018.

Ce qui change pour les entreprises :
Pour les entreprises, le taux de CFE (Cotisation foncière des entreprises) va converger vers un taux unique sur une durée qui sera probablement fixée à 5 ans. Ainsi, quelle que soit la commune d'implantation, toutes les entreprises seront imposées de la même manière.

Ce qui change pour les communes : le "panier" de recettes fiscales économiques sera perçu par la communauté de communes puis sera reversé aux communes sous forme d'attribution de compensation. Ainsi sans nouvelle compétence transférée, la commune percevra chaque année l'équivalent des impôts entreprises perçus en 2017.

Pour toutes et tous de 10 à 110 ans, pour les entrepreneurs...

Le Chai, lieu de rencontres, d'échanges et d'expérimentation

Carte d'identité du lieu

Noms : Le Chai, tiers-lieu

Quoi : espace détente, connexion internet haut débit (wifi et ordinateurs en accès libre), atelier informatique, bureaux de coworking et de télétravail, atelier avec imprimante 3D et autres outils partagés

Où : 22 rue Grande 23220 Bonnat

Pour qui : toutes et tous de 10 à 110 ans, les autoentrepreneurs et télétravailleurs

Quand : À partir du 10 janvier - du mercredi au vendredi : 11h-13h30 et 14h-17h30 et le samedi : 11h-17h

Comment : l'accès au wifi est gratuit. L'utilisation du matériel et la participation aux ateliers nécessitent une adhésion : Moins de 18 ans : gratuit, plus de 18 ans : 10 €/an

Contact : Celine L'Ecluse, concierge du chai lechai23@orange.fr – 05 44 30 07 66

Le Chai vit par et pour les habitants

« Ce lieu ne se définit pas par ce qu'il est, mais par ce que vous en faites ».
Proverbe de concierge de Tiers-lieu.

Jean-Luc est grand amateur de nature et de photographie. Il souhaite mettre son terrain et ses connaissances à contribution pour **sensibiliser à l'environnement**. Avec Flavie, ils ont envie de mobiliser du monde autour d'une **grainothèque**.
Marie-Pierre et Nicolas sont férus d'informatique. Ils veulent créer un **atelier informatique**, dans lequel chacun pourra venir avec son problème d'ordinateur et se faire aider pour le résoudre.

Ils sont déjà quelques-uns à vouloir faire vivre le lieu et à avoir des idées. Mais plusieurs têtes valent mieux qu'une pour avancer. Quand on accepte la différence de l'autre et qu'on a envie de partager, les échanges sont riches, l'ambiance est bonne et la motivation se maintient !

Si vous aussi, vous avez des envies et des projets, qu'ils concernent le numérique ou non ou que vous êtes intéressés par les projets de Jean-Luc, Flavie, Marie-Pierre et Nicolas, n'hésitez pas à venir au Chai pour en discuter et voir de quelle manière ils peuvent se concrétiser.

Son histoire, appel à témoignages

Un chai est un entrepôt où l'on stocke des fûts de vin et de l'eau-de-vie. Bonnat n'était pas une région viticole, mais avait son chai au cœur du bourg, au 22 rue Grande. Racheté par la Communauté de communes en 2008 – Ce local a été le siège de la Communauté de Communes des Deux Vallées avant la fusion, puis un logement

bâtiment après réhabilitation

locatif. En 2016 a émergé l'idée du tiers-lieu et après diverses recherches, ce local s'est avéré adapté. Étant donné son passé, le nom "le Chai" s'est imposé. En attendant sa réhabilitation, la maison située à la même adresse est déjà mise à disposition du projet et a adopté le même nom.

L'inauguration du bâtiment définitif du Chai est prévue pour 2019. D'ici là nous cherchons à en savoir plus sur son histoire antérieure. **Si vous ou une autre personne avez des informations sur sa période d'activité, n'hésitez pas à venir témoigner ou à apporter des photos et cartes postales. Son passé nous intéresse !**

état actuel du bâtiment

Un réseau d'entrepreneurs et porteurs de projets

Qui n'a jamais entendu ces phrases : *« A la maison, j'ai toujours envie de faire autre chose, je n'arrive pas à me concentrer. »* ; *« Je passe 2 heures par jour dans ma voiture pour aller travailler. Je préférerais avoir ce temps pour moi ou ma famille »*

Il est possible de faire autrement

Des nouveaux modes de travail se sont développés ces dernières années : le coworking et le télétravail.
Le **coworking** désigne le fait de partager un même lieu entre professionnels indépendants ou entre entreprises. Le **télétravail** est le fait de travailler pour son employeur sans être présent dans les murs de l'entreprise.

Le Chai propose des espaces de travail partagés ou des bureaux privés qui peuvent être loués à la demi-journée, journée, semaine ou au mois pour un prix raisonnable. Ces espaces présentent des **avantages matériels** : bureau, internet, imprimante, vidéoprojecteur, salle de réunion, cuisine. Mais les intérêts principaux sont le **cadre de travail agréable**, la possibilité d'**échanger avec d'autres professionnels** et de découvrir d'autres méthodes grâce à la diversité des profils présents sur le lieu.

À la rentrée, le Chai prévoit également d'animer des temps de rencontre entre professionnels et porteurs de projets du territoire. Si vous êtes intéressé pour échanger sur vos pratiques, faire émerger des besoins, si vous souhaitez bénéficier d'une dynamique collective pour avancer sur vos projets, n'hésitez pas à nous contacter !

Le parc de matériel a été acheté par l'association du Pays de Guéret pour un montant total de 10 582,37 € TTC

- Imprimante 3D
- Ordinateurs
- Tablettes tactiles, etc.

PETITE ENFANCE

Pour les enfants de 10 semaines à 5 ans

Louloucrèche - Pour toute demande d'inscription, nous vous invitons à contacter la Directrice Delphine PINOT au 05 44 30 02 04.
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
12 vieille route - 23350 GENOUILLAC

Louloubus - Structure d'accueil petite enfance itinérante, il sillonne les routes de notre territoire. Des changements vont apparaître en cours d'année 2018, n'hésitez pas à vous renseigner.

Il est possible de fréquenter les deux structures d'accueil, selon les besoins dans la limite des places disponibles.
Pour un besoin ponctuel ou régulier, contactez l'équipe du Louloubus au 06 88 99 16 86 ou de la Louloucrèche au 05 44 30 02 04.

Le Relais d'Assistantes Maternelles - Accueille les assistantes maternelles et les parents pour des questions relatives aux contrats, des temps d'échanges. Renseignez-vous : Bénédicte GRELLET 06 88 99 16 86

L'accueil de Loisirs

L'ALSH « Portes des Loisirs » est itinérant et multi-sites, il est organisé par la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche.
Il est constitué de deux sites fixes en alternance pour les mercredis, un à l'école primaire de Bonnat et un autre à l'école primaire de Châtelus-Malvaleix.
Pour les vacances, l'ALSH fonctionne de façon itinérante dans les locaux scolaires mis à disposition par les communes.

L'ALSH accueille les enfants de 4 à 12 ans révolus.
Les horaires d'ouverture les mercredis et les vacances sont de : **7h30 à 18h**
Des navettes **GRATUITES** sont organisées sur réservation 48h à l'avance.

Des séjours à la neige et à la montagne seront organisés de nouveau cette année, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour plus de renseignements, contactez Amandine DEBROSSE au 07 85 22 38 63
@: portesdelacreuse.jeunesse@orange.fr

SQUAT' ADOS
11 - 17 ANS

Inscriptions et renseignements
07 85 54 68 53
@: squatados@orange.fr

Des activités diverses et variées sont proposées par les 2 animatrices Géraldine Bigue et Mylène Dayan.

Les horaires du Local Ados :

- Tous les mercredis, de 13h à 18h à Châtelus-Malvaleix ou à Bonnat
- Le mardi à Bonnat de 14h à 17h et le vendredi à Châtelus-Malvaleix de 14h à 17h.
- Pendant les petites vacances et une partie des grandes vacances, du lundi au vendredi de 13h à 18h, ces horaires pouvant être modifiés selon les activités.
- Le lieu sera indiqué sur les programmes à chaque période.
- Le local restera fermé lors des sorties.

Le squat'ados est un espace d'accueil et d'animation pour les 11/17 ans, dans lequel on trouve : convivialité, écoute, rencontre et échange.

De nombreuses activités sont proposées. Il est possible de trouver des informations ou tout simplement de se retrouver entre copains. C'est aussi l'occasion de préparer des projets collectifs (soirées, sorties, séjours, créations artistiques...)

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SPORTIVE !

Agrandissement et aménagements extérieurs du Complexe des deux vallées

Le complexe sportif des deux Vallées s'agrandit !

Le chantier de l'extension débutera début 2018.

Vous y trouverez une salle de boxe, une salle de cours collectifs type gym, yoga… La définition de ces espaces a été réalisée en concertation avec les différentes associations sportives du territoire.

Ce nouvel aménagement permet également d'accueillir un atelier intercommunal pour les services techniques.

Le montant des travaux s'élève à 560 283,17 € ; l'État et le Département ont été sollicités pour ce projet.

Aux abords du complexe sportif, vous pouvez trouver un golf éducatif depuis cet été. Il permet d'apprendre les rudiments du golf. Vous trouverez prochainement des kits qui seront à votre disposition aux tiers-lieux (contre une caution). Des formations seront également organisées. Cet équipement est donc accessible à tous !

Cet aménagement a coûté 10 000 € à la Communauté de Communes grâce au partenariat actif avec l'association pour le développement du golf éducatif (A.D.G.E.) et plus particulièrement avec Bill OWENS, son vice-Président.

Les panneaux de basket dans le complexe sportif vont être mis aux normes, ainsi celui-ci sera homologué pour accueillir des compétitions juniors, mais permettra également aux joueurs de tout âge de s'entraîner dans de bonnes conditions !

Enfin, la pratique sportive à Bonnat pourra aussi se faire à l'extérieur :

- En effet, l'installation d'un city stade est à l'étude. La pratique de plusieurs sports serait donc rendue possible : handball, football, basket-ball, etc.
- Un skate-parc est toujours en cours d'étude.

Une piste de Pumparck à Châtelus-Malvaleix

La communauté de communes travaille actuellement sur l'installation d'un pump-track sur la commune de Châtelus-Malvaleix. Ce pump-track permettant la pratique du BMX, du VTT, du roller, du skate et de la trottinette. Le pump-track peut être utilisé dès 4-5 ans !

L'AMÉNAGEMENT DU PLAN D'EAU DE LA PRUGNE À CHATELUS-MALVALEIX

La Commune de Châtelus-Malvaleix a créé un plan d'eau, La Prugne, tout proche de celui de la Roussille entièrement dédié à la pêche et à la nature. La commune avait aménagé les abords et installé des passerelles.

En 2017, la communauté de communes a poursuivi les aménagements en créant :

- deux pontons de pêche dont un accessible aux personnes à mobilité réduite,
- des plantations avec des essences locales
- un parking et des toilettes sèches elles aussi accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- la cabane de pêche a également été rénovée.

En 2018, nous installerons un parcours d'interprétation qui vous permettra de découvrir la faune et la flore qui vous entourent tout en s'amusant !

Inauguration

La mise à l'eau de Champsanglard a été inaugurée le 13 mai 2017. Nos amis les pêcheurs peuvent désormais pratiquer leur activité en toute sécurité.

évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE

TARIFICATION INCITATIVE UNE ANNÉE POUR "SE CALER"

Le 2 janvier 2018, ce qui n'était qu'à l'état de projet deviendra réalité pour vous, habitants des 33 communes pilotes*. En effet, la Tarification Incitative (TI) fait son entrée dans votre quotidien, et celui d'Evolis 23, le syndicat qui gère la collecte et le traitement de vos déchets. Janvier 2018 marque ainsi le point de départ de la TI, pour une année dite « blanche », année de « réglage » pour vous usagers, mais aussi pour les équipes techniques de la collectivité.

La Tarification Incitative est plus qu'un nouveau mode de financement de la gestion des déchets. C'est une opportunité pour moderniser et harmoniser le service qui vous est rendu quotidiennement. De nombreux changements de vos habitudes vont apparaître sur une courte période. Vous disposez déjà de vos bacs individuels**, vous avez été informés au travers une large campagne de porte-à-porte... **Et dans quelques jours, nous allons ensemble entrer en "période blanche"** : une année pour roder les nouvelles habitudes à prendre de votre côté, une année pour rôder les aspects techniques à gérer du nôtre.

Qu'est-ce qu'une année blanche ?

Une année dite « blanche » est **une période de transition**, au cours de laquelle on n'applique pas un dispositif au réel. Comme diraient les enfants, « ça compte pour du beurre... » Pour la TI, le dispositif technique sera en fonctionnement (bacs individuels pucés, bacs ou colonnes avec contrôle d'accès, nouvelles tournées de collecte en benne traditionnelle ou à chargement latéral, comptabilisation du nombre de levées de bacs, etc.), mais **la contribution demandée restera la TEOM classique comme les années précédentes.**

Pourquoi une année blanche ?

Les élus du syndicat ont choisi de phaser en deux temps le déploiement de la TI pour en faciliter la mise en place. Pour vous, usagers, c'est un moyen de maîtriser le volume de votre bac, de gérer le nombre de fois où il vous sera nécessaire de sortir votre bac. À terme, l'année blanche vous servira à caler vos besoins réels, et donc de maîtriser votre future contribution au service de collecte et de traitement des déchets.

Pour nous, Evolis 23, c'est un moyen de roder les nouveaux équipements (bennes latérales, bacs pucés, bacs et colonnes à contrôle d'accès, etc.) et les outils informatiques (géolocalisation et informatique embarquée dans les bennes, base de données usagers, etc.), ainsi que de tester les tournées de collecte imaginées et les nouvelles organisations des équipes, avec pour seul objectif de rendre un service de qualité. À terme, **l'année blanche nous servira à caler notre fonctionnement et nos outils, et donc à caler le nouveau service rendu, en matière de collecte et de traitement des déchets.**

Ensemble...

Usagers et collectivité, nous sommes face à un défi à relever : **passer à un nouveau fonctionnement en acceptant les confusions, de part et d'autre**. Le syndicat est à même de comprendre les défauts ou problèmes de présentation de bacs, du côté des usagers. Et nous espérons que vous, usagers, serez tolérants face aux petits ajustements de mise en route, du côté d'Evolis 23.

En savoir +

Contactez le Service Relation Usagers par mail : relationusagers@evolis23.fr ou sur la Ligne Info Déchets au 05 55 89 86 06.

**Arrènes, Augères, Aulon, Azat Chatenet, Bénévent l'Abbaye, Bonnat, Chamborand, Champsanglard, Châtelus le Marcheix Ceyroux, Châtelus Malvaleix, Fleurat, Fursac, Genouillac, Jalesches, La Celette, La Forêt du Temple, Le Grand Bourg, Linard, Lizières, Lourdoueix St Pierre, Malval, Marsac, Measnes, Mortroux, Mourioux Vieilleville, Moutier Malcard, Nouziers, Roches, St Dizier les Domaines, St Goussaud, St Priest la Plaine, Tercillat.*

*** Pour celles et ceux qui peuvent les stocker chez eux. Pour les autres, vous devrez soit présenter vos déchets en bacs individuels sur des points de présentation, soit dans des bacs ou colonnes collectifs.*

Des aides pour améliorer votre logement...

Pour la période 2016-2019, le Conseil départemental devient maître d'ouvrage des PIG Habitat en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et les EPCI engagés dans la démarche.

Des aides financières peuvent être attribuées aux propriétaires occupants (sous conditions de ressources) ou aux bailleurs qui conventionnent leur logement, pour des travaux liés à l'amélioration de l'habitat privé. Elles concernent les domaines d'intervention suivants :

- travaux lourds pour rénover un logement indigne et/ou très dégradé
- travaux d'amélioration énergétique (fenêtres, chauffage, isolation...)
- travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (remplacement baignoire par une douche, accessibilité extérieure...).

La Cellule Habitat du Conseil Départemental de la Creuse est composée d'animateurs, de conseillers en économie sociale et familiale, de techniciens du bâtiment et d'assistantes administratives. L'équipe vous accompagne dans vos démarches : évaluation de votre projet, recherche de financements, montage de votre dossier...

Des référents administratifs sont affectés par secteur : ils se déplacent sur demande au domicile des particuliers. Egalement, des permanences sont organisées sur rendez-vous le premier mercredi matin de chaque mois au siège de la Communauté de communes à Genouillac, et d'autres sont mutualisées avec l'Espace Info Energie et le CAUE.

Avant d'engager vos travaux, n'hésitez pas à contacter la Cellule Habitat du Département de la Creuse : 05 87 80 90 30 – habitat@creuse.fr